

# HONORAIRES DE TRANSACTION PORTANT SUR IMMEUBLES À USAGE COMMERCIALE OU TERRAINS À BÂTIR

## Mandat simple, sans exclusivité

SURFACE TOTALE (habitation + annexes )	HONORAIRES HT	HONORAIRES TTC
De 9 m2 à 35 m2	4 916,67	5 900,00 €
De 36 m2 à 50 m2	5 750,00	6 900,00 €
De 51 m2 à 75 m2	6 583,33	7 900,00 €
De 76 m2 à 100 m2	7 416,67	8 900,00 €
De 101 m2 à 130 m2	8 250,00	9 900,00 €
De 131 m2 à 160 m2	8 750,00	10 500,00 €
De 161 m2 à 190 m2	9 083,33	10 900,00 €
De 191 m2 à 220 m2	9 583,33	11 500,00 €
De 221 m2 à 250 m2	9 916,67	11 900,00 €
Au delà de 250 m2	10 750,00	12 900,00 €
TERRAIN Â BATIR	7 416,67	8 900,00 €

## Mandat avec semi-exclusivité

SURFACE TOTALE (habitation + annexes )	HONORAIRES HT	HONORAIRES TTC
De 9 m2 à 35 m2	4 083,33	4 900,00 €
De 36 m2 à 50 m2	4 916,67	5 900,00 €
De 51 m2 à 75 m2	5 750,00	6 900,00 €
De 76 m2 à 100 m2	6 583,33	7 900,00 €
De 101 m2 à 130 m2	7 416,67	8 900,00 €
De 131 m2 à 160 m2	7 916,67	9 500,00 €
De 161 m2 à 190 m2	8 250,00	9 900,00 €
De 191 m2 à 220 m2	8 750,00	10 500,00 €
De 221 m2 à 250 m2	9 083,33	10 900,00 €
Au delà de 250 m2	9 916,67	11 900,00 €
TERRAIN Â BATIR	6 583,33	7 900,00 €

*Les honoraires comprennent les prestations de mise en vente, déplacements, visites, négociations, constitution et suivi du dossier de vente jusqu'à l'acte définitif reçu par le notaire des parties. Les honoraires de transaction seront exigibles et versés lors de la signature du contrat définitif chez le notaire.*

*La charge des honoraires est définie lors de la prise de mandat (charge vendeur ou acquéreur).*

## HONORAIRES D'ESTIMATION IMMOBILIERE

L'estimation immobilière est **gratuite**, conformément à la loi Hoguet du 02 janvier 1970 qui interdit aux agents et mandataires immobiliers de facturer une prestation d'estimation aux vendeurs. L'agent immobilier ne peut recevoir aucune autre forme de rémunération que les honoraires en cas de vente.